

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU M & S INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
L3 1 0 3 2 0 2 3JExercice N-1 clos le
L3 1 0 3 2 0 2 2J

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	{	biens	215		214		
			services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	14 890	1 577	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	255		255	
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254		150	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	15 145	1 982	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(15 145)	(1 982)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	37 919	57 922	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	520 000		
	Charges financières			(V)	294	10 282	3 004	
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	353 892	
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	178 601	52 936	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	178 601	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Divers (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	6 942
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * 2023 9 651 ont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	6 942

M & S INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 impasse des trois fermes, 31130 FLOURENS
831 494 877 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

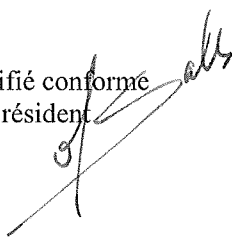
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 178 601 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 178 601 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 265 720 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Restructuration du groupe AXYLIS. Apport des titres détenus d'AXYLIS HOLDING à AXYLIS HOLDING SO. Augmentation de capital à hauteur de 604 K€ au sein d'AXYLIS HOLDING SO.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

(Texte narratif libre)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		100		100

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 8 3 0 0 0
Total	6 8 3 0 0 0

Emprunts auprès des établissements de crédit, caution personnelle du dirigeant à hauteur de 65 000 euros.

Nantissement des parts au profit du Crédit Agricole Toulouse 31.
Interfimo, NANTISSEMENT à hauteur de 618 K€

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SASU M & S INVESTISSEMENTS
31130 FLOURENS

[illegible]

Désignation de l'entreprise SASU M & S INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 11 IMPASSE DES TROIS FERMES

31130 FLOURENS

Numéro SIRET *

8 3 1 4 9 4 8 7 7 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

Exercice N clos le
3 1 0 3 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
3 1 0 3 2 0 2 2

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4Immobilisations
incorporellesFonds commercial *
Autres *

010

012

014

016

Immobilisations corporelles *

028

519

030

519

Immobilisations financières * (1)

040

1 127 607

042

1 127 607

391 811

Total I (5)

044

1 128 126

048

519

1 127 607

391 811

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)Clients et comptes rattachés*
Autres * (3)

068

070

072

074

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

30 989

086

30 989

5 127

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

30 989

098

30 989

5 127

Total général (I+II)

110

1 159 115

112

519

1 158 596

396 938

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

1 000

1 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

100

100

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

87 119

34 183

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

178 601

52 936

Subventions d'investissement

137

Provisions réglementées

140

Total I

142

266 819

88 219

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

827 875

251 938

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

62 342

172

63 901

56 781

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

891 776

308 719

Total général (I + II + III)

180

1 158 596

396 938

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

151 406

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

1 481 499

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

520 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.